ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

perspectives

Question écrite n° 120345

Texte de la question

Après le succès qu'ont constitué les Premières rencontres internationales sur la mémoire partagée organisées à Paris, M. Bruno Bourg-Broc demande à M. le ministre délégué aux anciens combattants quelles sont les actions de mémoire partagée qui ont été réalisées, mises en oeuvre ou sont envisagées avec le Cambodge.

Texte de la réponse

Les premières rencontres internationales sur la mémoire partagée, organisées à Paris en octobre 2006, ont été une grande réussite en permettant, pour la première fois, le rassemblement, dans une même enceinte, d'une part, de représentants civils et militaires et de témoins de vingt-quatre pays liés à la France par la mémoire combattante et d'autre part, de jeunes générations appelées à tirer des enseignements de l'histoire des conflits du XXe siècle. Le ministre délégué aux anciens combattants tient à préciser à l'honorable parlementaire que le Cambodge, qui n'était pas présent lors de cet événement, n'a pas signé, à ce jour, une convention de mémoire partagée. Ce document, négocié en commun, est le support indispensable à la mise au point d'un programme de coopération institutionnalisé. D'ores et déjà cependant, le Cambodge participe à des actions de mémoire, permettant de rappeler l'ancienneté des relations qui existent entre ce pays et la France. Des hommages particuliers ont été ainsi rendus lors de la récente visite du souverain cambodgien à Paris.

Données clés

Auteur : M. Bruno Bourg-Broc
Circonscription : Marne (4e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 120345
Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre
Ministère interrogé : anciens combattants
Ministère attributaire : anciens combattants

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 13 mars 2007, page 2550
Réponse publiée le : 15 mai 2007, page 4433